



26, Rue du 139^{ème} R.I. Boîte Postale 239 15002 AURILLAC CEDEX

Tél. : 04-71-45-56-20 Fax : 04-71-45-56-25

Le 16 février 2016,

Communiqué de presse

La sécheresse enfin reconnue !

Depuis plusieurs semaines, les Eleveurs du Cantal font savoir par de nombreuses actions syndicales, leur indignation quand au traitement qui a été réservé à leur dossier sécheresse.

Suite à la Commission d'Enquêtes du 10 Février dernier, à Clermont Ferrand, Le Ministre de l'Agriculture vient de reconnaître les pertes fourragères sur l'ensemble des zones concernées du département du Cantal.

Il réévalue les taux de pertes à **35, 45 et 55% sur les 3 zones concernées.**

La FDSEA et les Jeunes Agriculteurs du Cantal actent cette décision qui répond, partiellement, à la détresse des Eleveurs.

Nous félicitons l'ensemble des Eleveurs qui se sont mobilisés à de nombreuses reprises, ces dernières semaines, afin de réparer cette injustice.

Nous attendons maintenant des paiements rapides pour pouvoir acheter les fourrages.

D'autres combats nous attendent d'ores et déjà (prix, rats taupiers,....)

Contacts:

BENEZIT Patrick au 06 84 24 13 16

AURIERE Benoit au 06 50 45 42 53